

Appel de Candidatures de la SAFER Ile-de-France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Ile-de-France se propose de **rétrocéder ou d'échanger** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Département Seine-et-Marne (77)

Commune : LA CHAPELLE-SAINT-SULPICE (77) - 93 ha 91 a 29 ca

Parcelles cadastrées : Le merisier: ZB-12 - Les pentes du moulin: YA-45 - Chemin de courteouroust: ZA-14 - La fontaine aux dindes: ZA-23-49 - La route neuve: ZA-33 - Le rossignol: ZB-3-7-8-28-31-32 - Les carres: YA-46. Ce bien figure dans le règlement national d'urbanisme.

La SAFER recherche en priorité des agriculteurs concernés par des emprises d'aménagement dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, qui souhaitent obtenir une compensation foncière.

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question. Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 12/03/2018**. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération. SAFER Ile-de-France 19 rue d'Anjou - 75008 PARIS - Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50
Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.